

AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'aire implantée le long de la RD 940

La Communauté des communes giennoises a entériné vendredi soir à l'unanimité (moins une voix) l'installation de la future aire de grands passages pour les gens du voyage au lieu-dit « La Masure » à Gien, le long de la RD 940. Le propriétaire du terrain a donné son accord pour la transaction.

Les élus communautaires ont autorisé vendredi soir le président Christian Bouleau à procéder à l'acquisition d'environ 7 hectares issus des parcelles cadastrées BC n°53-55-57-59 situées en bordure de la RD 940 au lieu-dit « La Masure » à Gien pour un montant de 115.000 € HT.

Cette démarche va permettre d'y implanter la future aire de grands passages pour les gens du voyage. Épilogue d'une procédure législative aux multiples rebondissements (lire ci-contre).

L'assemblée a également autorisé le président à sol-



La future aire prendra place le long de la RD 940 au lieu-dit « La Masure », aux abords de « La Métairie-Neuve ». (PHOTO : DR)

liciter des participations financières auprès de l'État et du Département pour l'acquisition de ce terrain et pour la réalisation, la gestion et l'entretien de cette aire de grands passages.

Jacques Greuin dit non

En outre, la com-com giennoise a validé la mise en œuvre d'un groupement de commandes en lien avec la Communauté de communes des Terres du Val de Loire et Orléans-Métropole (coordinateur) pour la réalisation de prestations de maîtrise d'œuvre de l'aménagement des trois aires de

grands passages dans le Loiret.

Jacques Greuin, maire délégué d'Arrabloy, commune associée de Gien, a été le seul à voter contre l'implantation de cette aire de grands passages à cet endroit et plus globalement dans le Giennois.

Il estime en effet qu'il subsiste « un flou concernant le coût du projet, le coût de fonctionnement pour l'intercommunalité et les contraintes d'accueil de ces voyageurs toute l'année », malgré les questions posées en ce sens au président Christian Bouleau (lire ci-dessous).

L'aire d'accueil de La Prise-d'eau supprimée

À l'inverse, les Novelains semblaient satisfaits de cette implantation... qui va par ailleurs conduire à « la suppression de l'aire d'accueil des gens du voyage de « La Prise-d'eau » route des Choux » à Gien étant donné que la nouvelle aire d'accueil sera « juxtaposée à la future aire de grands passages et les réseaux mutualisés », affirme Christian Bouleau. Il reste deux ans à l'intercommunalité pour mettre ce projet sur les rails.

ARNAUD CHARRIER

■ Une valse procédurière à trois temps

« On est content à Nevoy », s'exclama à l'issue du vote Jean-François Darmois, vice-président de la com-com giennoise et adjoint au maire Michel Beeuwsaert (présent au balcon ce soir-là). Il faut dire que le projet d'implantation de cette aire de grands passages devait initialement se faire sur sa commune...

L'arrêté préfectoral du 4 mai 2018 modifiant le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2013-2019 oblige en effet la Communauté des communes giennoises à créer cette aire sur son territoire et à organiser son utilisation.

La com-com autorise alors Christian Bouleau à signer la convention tripartite avec l'État et l'association évangélique Vie et lumière pour mener à bien cette implantation sur Nevoy. Commune qui accueille déjà le rassemblement annuel des Tziganes.

Vie et lumière fait marche arrière

Coup de théâtre pourtant : Vie et lumière fait savoir dans un courrier daté du 19 novembre 2018 qu'elle n'est pas disposée à céder le terrain envisagé pour cette installation... Un mois plus tard, la CDCG décide donc d'annuler la précédente délibération et se met en quête d'un nouveau site...

Dans un premier temps, les élus portent leur dévolu sur le terrain des gens du voyage de « La Prise-d'Eau », lieu-dit situé route des Choux à Gien (photo). Mais face à la grogne des habitants, symbolisée par une pétition ayant recueilli 156 signatures, l'intercommunalité revoit sa copie et négocie avec la SAS La Métairie-Neuve pour acquérir les parcelles situées au lieu-dit « La Masure » le long de la RD 940 à Gien. Le propriétaire donne son accord dans un courrier du 15 avril et la transaction est validée vendredi soir en conseil communautaire.

« Ça va sans dire mais ça va mieux en le disant ! », réagissait Christian Bouleau en réaction à l'élue noveltain, soulagé lui aussi que ce dossier puisse enfin être finalisé.



Jacques Greuin a voté contre.

Les questions de Jacques Greuin

Le maire délégué d'Arrabloy a posé de nombreuses questions au président Christian Bouleau avant de se positionner contre l'implantation d'une aire de grands passages à cet endroit. Voici quelques-unes de ses interrogations...

Combien va coûter la réalisation de cette aire de grands passages et quelle part pour la com-com ?

Christian Bouleau : « Elle devrait coûter entre 1 et 1,2 M€. On espère toucher des subventions mais une chose est sûre, la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été votée pour 500.000 €.

Quels moyens aura-t-on pour obliger les voyageurs à s'y rendre au lieu de s'installer partout sur le territoire ?

Avec la modification du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, dès lors que les trois aires de grands passages (avec Saint-Cyr-en-Val et Meung-sur-Loire) seront créées, le préfet aura tout pouvoir pour les y envoyer.

À quelle fréquence cette aire pourra-t-elle être utilisée ?

L'estimation se porte sur une dizaine de passages par an. À titre dérogatoire, cette aire pourra servir de terrain d'accueil aux gens du voyage avant le rassemblement évangélique annuel de l'association Vie et lumière à Nevoy. En revanche, et en accord avec les trois EPCI (Communautés des communes giennoises et des Terres du Val de Loire et Orléans-Métropole), personne ne sera accueilli sur l'aire de grands passages giennoise durant ce rassemblement.

À l'assemblée générale de l'Association des maires du Loiret, le maire de Jargeau évoquait la possibilité d'une participation des communes au fonctionnement de cette aire. Est-ce envisagé ?

Il me semble plus judicieux dans un premier temps de voir avec l'État pour les frais de fonctionnement. Nous savons déjà que nous toucherons la DETR, donc autant demander l'aide de l'État avant de solliciter la participation des communes. »

Pas de rassemblement d'été, selon Matignon

Christian Bouleau, maire de Gien et président de la communauté des communes giennoises, Michel Beeuwsaert, maire de Nevoy et les parlementaires du Loiret (*) étaient reçus à Matignon mercredi 15 mai par Éric Jalon, conseiller pour les affaires intérieures au sein du cabinet du Premier ministre Édouard Philippe.

« Pas la solution envisagée »

Cette entrevue a permis aux élus loirétains de se faire confirmer que « Nevoy n'était pas la solution envisagée » pour accueillir la convention d'été de l'association évangélique Vie et lumière.

Un positionnement qui vient confirmer la décision prise en 2014 par le ministre de l'Intérieur Manuel Valls de ne faire du Giennois le terrain d'accueil de la communauté tzigane qu'une seule fois par an.



L'État va devoir trouver un autre point de chute pour les Tziganes en vue de leur convention d'été. (PHOTO : DR)

Pourtant, le territoire anticipait déjà un retour de l'association évangélique au mois d'août à Nevoy du fait que l'État ne souhaitait cette année pas leur fournir de terrain et incitait la communauté à en acheter un.

Finalement, l'État semble s'être ravisé et promet de trouver un terrain aux

gens du voyage, attendus encore très nombreux cet été pour la convention.

À Chaumont (Moselle) par exemple ? Début mai, l'État n'y semblait pas résolu, aux dires de Mario Holderbaum, secrétaire national de Vie et lumière.

Dans l'Indre alors ? L'affaire semble compromise car « Si le propriétaire du

terrain de 257 hectares est prêt à vendre, il y a eu un soulèvement des élus locaux et de la Chambre d'agriculture qui veut l'acheter », expliquait le pasteur Johnny Charpentier il y a trois semaines.

Le lieu pourrait être annoncé fin mai

Il n'aura en tout cas pas lieu à Nevoy, confirme le Ministère. Une bonne nouvelle, d'ailleurs, pour les Tziganes qui l'affirmaient haut et fort lors du rassemblement évangélique de printemps : « Nous ne voulons pas faire la convention d'été ici ! » Pourtant, sur le site Internet de Vie et lumière, il est indiqué que la convention d'été se ferait du 18 au 25 août à Nevoy. Une décision est espérée fin mai dans ce dossier...

ARNAUD CHARRIER

(*) Jean-Pierre Sueur, Hugues Sauray et Jean-Noël Cardoux, sénateurs et Jean-Pierre Door, député, que Christian Bouleau a chaleureusement remercié tout en y associant le député Claude de Ganay, retenu aux États-Unis.